

**Déclaration des représentants des personnels éducatifs élus  
au Conseil d'Administration du Lycée Mozart  
Mardi 12 février 2019**

Nous, représentants des personnels éducatifs élus au Conseil d'Administration, déclarons refuser de siéger ici ce soir. En effet, par ce refus voté à l'unanimité des personnels, nous avons décidé de protester et de dénoncer avec force la violence inouïe des réformes Blanquer et leur mise en application dans ce lycée par la Direction.

A l'issue des conseils d'enseignement :

1. Nous dénonçons la stratégie d'opacité de la direction qui a choisi contre l'avis des professeurs de ne pas organiser de réunion plénière et de ne pas distribuer de document papier faisant apparaître ses choix de répartition de moyens. Cela a été délibérément mis en œuvre pour nous empêcher d'accéder à une vision globale de la répartition des moyens horaires du lycée l'an prochain, dont nous n'avons pu qu'entrevoir la médiocrité.
2. Nous dénonçons d'ores et déjà le choix fait par la direction de remettre en question l'organisation des enseignements de Terminale du lycée, non touchés par la réforme. Nous réclamons la restitution des différents dispositifs qui ont jusque là permis la réussite des élèves de Terminale au lycée Mozart.
3. Nous dénonçons la méthode pour justifier des choix d'enseignement, comme par exemple le nombre de groupes de spécialités en 1ère. La direction s'est fondée, d'une part, sur la réussite à des tests d'évaluation en Seconde qui n'ont pas pu avoir lieu au Lycée et, d'autre part, des sondages auxquels à peine 1/3 des élèves de 2<sup>nde</sup> très mal informés ont répondu.
1. Nous dénonçons la généralisation des enseignements à 35 élèves en 1ere et en Terminale, et à 30 élèves en 2nde ainsi que la disparition de nombreux dédoublements.
2. Nous dénonçons le bricolage sur l'Accompagnement Personnalisé qui ne s'effectuera plus jamais en demi-groupe mais sur la base d'alignements de classes à 20 élèves, issus de classes différentes, dans le seul objectif de faire des économies sur le dos des élèves et des enseignants.
3. Nous refusons qu'une Terminale STMG soit toujours prévue à 30 élèves.
4. Nous dénonçons les nombreuses pertes d'heures d'enseignement et les suppressions de postes qu'elles ne manqueront pas d'occasionner sur les deux ans à venir. Toutes les disciplines perdent des heures d'enseignement et cela peut aller jusqu'à une perte de 90h en 2 ans pour les mathématiques. D'emblée, nous savons que des postes sont supprimés.
5. Nous dénonçons l'absence totale d'information absolument inédite de la part de l'institution sur les nouveaux programmes, la nature des nouvelles épreuves. Rien n'a été dit aux professeurs, aux élèves et aux parents.
6. Nous dénonçons l'absence de création de postes de CPE et d'AED par le Rectorat alors que la montée démographique n'a jamais été aussi forte et que la mise en place de la réforme implique la généralisation des classes à 35 élèves.

Cette réforme s'avère d'une rare violence et attaque en profondeur les fondements de notre conception de l'éducation. Nous pouvons d'autant moins supporter cet assaut que nous enseignons actuellement dans des conditions totalement dégradées et un climat délétère. A titre d'exemple :

Quand aurons-nous accès aux préfabriqués, dans les conditions acceptables dont nous avons absolument besoin ?

Quand les deux professeures d'histoire-géographie en congé maternité, en charge de classes de terminales, seront-elles remplacées ?

Qu'en est-il des travaux d'urgence qui doivent être menés afin de remplacer les fenêtres du rez-de-chaussée détruites lors des caillassages de décembre ? Encore à ce jour, les personnels administratifs sont contraints de travailler dans les bureaux dans des conditions inacceptables et qui mettent en danger leur santé physique et morale, comme l'a souligné la commission hygiène et sécurité réunie en janvier 2019.

Nous refusons donc de siéger à ce CA insensé.

Nous vous demandons, Madame la Provisoire, comme la loi vous y contraint de nous communiquer le TRMD, même prévisionnel, de façon à ce que les personnels puissent prendre connaissance des suppressions ou des créations de postes. Nous vous rappelons que statutairement ce TRMD doit être validé par le Conseil d'Administration et qu'il doit être remonté avant le 19 février. Vous devez convoquer d'ici là une nouvelle commission permanente et un nouveau CA, car à la mi-mars se tiennent les commissions qui mettent les postes au mouvement. Nous vous enjoignons donc de procéder à la régularisation de la situation.

D'autre part nous ne pouvons concevoir cette validation sans la présentation complète et transparente avec mise à disposition papier des tableaux de répartition, sans les échanges et la consultation de l'ensemble de la communauté pédagogique, sans la prise en compte et la reconduction de l'ensemble des dispositifs pratiqués au lycée Mozart depuis de nombreuses années.

Nous quittons donc cette séance et nous appelons parents et élèves à reconsidérer leur présence dans une instance qui est condamnée à brasser du vent alors que par ailleurs le pire est annoncé et nous arrive.